



## Le prochain 15 septembre 2008 aura lieu la première Journée Internationale pour la Liberté de l'Instruction.

Il y a encore beaucoup des pays dans le monde, dont l'Espagne, où il ne sont pas reconnus les droits des citoyens de choisir en liberté l'instruction de ses enfants.

Dans notre pays, même que la Constitution reconnaît de façon explicite la liberté d'instruction (art. 27), aussi bien que l'art. 154 du Code Civil et la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 26.3) en plus d'un arrêt du Tribunal Supremo (Court de Cassation) du 30/10/94 qui fait remarque sur cette liberté, il nous faut encore que les institutions tels comme la société aient un plus ample renseignement sur les options à l'instruction conventionnelle, lesquelles sont basées dans le respect, l'empathie et un vive amour pour la connaissance.

Une façon d'instruction qui à par but d'obtenir que nos enfants deviennent des adultes indépendantes, instruits et, sur tout, heureux.

Pour tout ça, nous demandons que l'administration et les institutions reconnaissent notre droit d'instruction avec liberté de nos enfants et nous demandons le retour des examens d'accès libre pour l'instruction superior sans pénalisation par raison d'âge.

Aussi, nous demandons de non "faire crime" aux parents qui ont opté pour cette voie et que, de une façon consciente et responsable, instruisent ses enfants à la maison.

Pour ça, pendant les jours 14 au 15 septembre, ils auront lieu des différentes événements dans toute l'Espagne avec l'objectif d'informer et sensibiliser la société sur la nécessité de faciliter l'instruction libre.

**Asociación para la Libre Educación**

[www.educacionlibre.org](http://www.educacionlibre.org)